



# La bibliothèque minimale

## Le réseau de Bourg-en-Bresse, de « petites » bibliothèques au centre de l'action

### LAURENCE RIVOIRE

Réseau de lecture publique de Bourg-en-Bresse  
rivoirel@bourgenbresse.fr

Adjointe de la responsable du Réseau de lecture publique de Bourg-en-Bresse, Laurence Rivoire est responsable de la médiathèque Aimé Césaire.

### BMVR et ruches

Les années quatre-vingt-dix avaient mis à l'honneur des bibliothèques de taille importante. La mode était à la « centrale » comme geste politique et architectural, autour de laquelle s'ordonnait, éventuellement, un réseau d'annexes plus ou moins développé, mais en dépendance d'avec un équipement fédérateur et imposant. Cet équipement phare portait l'image de la bibliothèque dans l'ensemble de la commune ou de l'agglomération concernée, même si c'était parfois aux dépens de l'accessibilité, et sans prendre en compte le caractère intimidant pour certains publics peu habitués à de tels équipements.

Concrétisation la plus achevée de cette tendance, le programme des BMVR (bibliothèques municipales à vocation régionale), initié par le ministère de la Culture, avait pour ambition, par le biais de fortes incitations financières, de permettre à des municipalités volontaires de construire (essentiellement) ou de réhabiliter des équipements dont l'influence devait s'étendre à l'ensemble de la région d'implantation, témoignant des ambitions des promoteurs du dispositif. Douze BMVR ont été construites, représentant 150 000 m<sup>2</sup> au total. L'inscription territoriale de ces bibliothèques dépassait explicitement la commune où ils étaient construits, même si, une dizaine d'années plus tard, les résultats semblent plus que contrastés, tant en termes de fréquen-

tation de ces établissements, parfois en baisse, que, surtout, quant à leur impact régional, parfois peu convaincant.

À rebours de ce programme favorisant des équipements imposants, mais pas forcément adaptés à un fonctionnement en réseau, et afin de parfaire le maillage des bibliothèques publiques françaises, mais aussi de répondre aux attentes des citoyens en terme d'équipements et de services de proximité, le programme national des médiathèques de proximité, dites « ruches », a été lancé en 2003, toujours par le ministère de la Culture. Ce programme préconise des bibliothèques de taille « modeste<sup>1</sup> », entre 400 et 600 m<sup>2</sup> de surface utile. Ces médiathèques de proximité sont implantées essentiellement dans des zones rurales et périurbaines, comme le préconise le programme-cadre.

La France est, de par son organisation territoriale, extrêmement morcelée, comme le prouve le nombre très élevé de communes, plus de 36 000 comme l'on sait. De ce fait, il existe, au-delà de ce dispositif des « ruches », un nombre important de « petites » bibliothèques dans de « petites » communes, cette notion de petitesse étant, bien évidemment, toute relative, et à adapter au contexte. Ces bibliothèques sont parfois, et de plus en plus sou-

1. [www.culture.gouv.fr/culture/dll/programmeruches2007.pdf](http://www.culture.gouv.fr/culture/dll/programmeruches2007.pdf), p. 4, paragraphe « objectifs ».

### Bourg-en-Bresse : un réseau, trois bibliothèques

Certaines villes comme Bourg-en-Bresse (40 203 habitants) ont fait le choix non pas d'un seul et grand équipement central mais de trois structures composant un réseau, le Réseau de lecture publique de la Ville de Bourg. Cette organisation, certes souvent plus coûteuse en fonctionnement, permet cependant de mieux répondre au besoin de proximité. Chacune des trois bibliothèques est implantée sur un territoire différent mais toutes s'adressent à l'ensemble des habitants de la ville. La bibliothèque Albert Camus est localisée en centre-ville (1 000 m<sup>2</sup>), la médiathèque Élisabeth et Roger Vailland près d'un centre commercial (2 100 m<sup>2</sup>) et enfin, la dernière-née, la médiathèque Aimé Césaire, dans un quartier classé ZUS (1 100 m<sup>2</sup>). Le maillage du territoire est pris en compte avec la mise en place du réseau. Les termes de « centrale » et d'« annexe » ne sont pas utilisés, ce qui permet un équilibre et une relation « équitable » entre les différents sites composant le réseau.

vent, intégrées dans un réseau plus large, réseau de bibliothèques municipales, intercommunales ou participant au réseau des bibliothèques départementales.

### De « petites » bibliothèques ?

Mais pourquoi, exactement, parler de « petites » bibliothèques, comme s'il fallait, à ces bibliothèques, appliquer un complexe d'infériorité, par exemple au regard des critères normés (surface et dépenses par habitant, etc.) dont on sait pourtant, aujourd'hui, qu'ils ont leurs limites, s'ils ont leur utilité ?

Nombre de bibliothèques publiques françaises sont en effet petites par leur taille, mais, au regard des services offerts et des actions conduites, elles n'ont rien à envier aux plus grands équipements. Certaines, même, proposent en proportion des collections et des services plus développés et plus efficaces que bien des « grandes » bibliothèques. La biblio-

thèque en tant que bâtiment est un moyen, non une fin en soi, permettant de remplir les missions dévolues aux bibliothèques publiques. Si, on l'a vu, les programmes nationaux se concentrent justement sur le bâtiment, très grand ou très petit, pour signifier les missions et l'implication des établissements, cette concentration peut sembler par bien des côtés réductrice et à l'heure des collections numériques, du web 2.0, de l'accès à distance, singulièrement biaisée, de vouloir circonscrire l'importance et l'influence de l'institution bibliothèque à son lieu physique.

### Adaptation aux usagers

De plus, il ne faut pas poser l'intérêt d'une bibliothèque dans l'absolu, mais en regard des services qu'elle rend et de leur adaptation aux populations à desservir : à l'heure où les budgets publics se réduisent, la question, si elle ne doit pas être uniquement quantitative, des ratios entre les coûts

et l'impact de telle ou telle initiative, doit être posée. À cette aune, beaucoup de ces bibliothèques de taille modeste offrent un nombre important de services souvent adaptés à la demande des usagers auxquels elles s'adressent et du territoire sur lequel elles sont implantées.

Leur taille réduite ne permet pas une offre documentaire importante et, d'ailleurs, il ne s'agit souvent pas de leur objectif premier. Pour preuve, le programme-cadre des « ruches » préconise seulement 46 % de la surface totale dévolue au prêt et à la consultation des collections, intégrant également l'espace multimédia.

La collection n'est donc plus seule au centre de la bibliothèque : c'est prendre acte des évolutions plus ou moins rapides des comportements des usagers, indéniables, même si on peut parfois les déplorer : une érosion des pratiques de lecture et, par conséquent, du prêt de documents ; l'engouement pour les services et les collections accessibles à distance ; et, malgré tout, l'attachement à un lieu de convivialité, quelles que soient les raisons invoquées : retrouvailles pour les personnes âgées, travail en commun pour les étudiants et les lycéens, voire lieu de gardiennage commode pour les jeunes enfants...

Dès lors, ces bibliothèques mettent plutôt l'accent sur les services offerts aux usagers : services multimédias, animations, médiation, et aussi services de convivialité et d'accessibilité. Pour ce faire, elles proposent des espaces dévolus à ces fonctions de médiation, d'échange, d'animation et de formation : salle de l'heure du conte, salle de travail en groupe, salle de travail en silence, salon de lecture, salle d'animation, espace en plein air... Le programme-cadre des « ruches » suggère même la mise en place d'un espace semi-clos dédié à la mise en place d'un service public de proximité, par exemple une permanence administrative et sociale.

### Médiation et partenariats

On voit donc se développer au sein de ces équipements de plus en plus d'activités de médiation : des

séances de contes et d'histoires adaptées à plusieurs niveaux d'âge (des bébés lecteurs aux adultes), des clubs lecteurs, des stages de formation au multimédia, des accueils de groupes de jeunes ou d'adultes (scolaires, groupes d'alphabétisation, groupe de chercheurs d'emploi, groupes de clubs de personnes âgées...), des actions culturelles, etc., qui vont bien au-delà de la simple prestation documentaire, et pour lesquelles la taille de l'équipement et l'importance des collections ne sont ni un obstacle ni même une condition à des services très performants.

Si ces services se développent encore autour de la collection, la prise en compte de la médiation est de plus en plus au cœur du métier de bibliothécaire<sup>2</sup>. Cette pratique de la médiation est souvent plus naturelle dans les petites structures car la proximité avec les usagers existe de fait, là où de plus grosses structures favorisent ou tolèrent un certain anonymat, et ne permettent pas toujours de considérer personnellement chaque lecteur. Les usagers de ces établissements, au travers d'enquêtes de satisfaction ou d'échanges plus informels, sont d'ailleurs nombreux à plébisciter cet aspect humain, cette « mitoyenneté » souvent inhérente aux bibliothèques de taille modeste.

Afin de mettre en place et ensuite de pérenniser ces services, il est nécessaire pour la bibliothèque de s'appuyer sur des acteurs locaux et de développer des partenariats. C'est, tout à la fois, une nécessité, là où, souvent, peu de services publics existent, et un gage de réussite, qui permet d'affirmer la bibliothèque dans des rôles et des domaines où on ne l'attend pas toujours...

La « petite » bibliothèque étant implantée (le plus souvent) sur un territoire lui aussi modeste en taille, elle doit travailler en partenariat avec les acteurs locaux : école, crèche, centre social, maison de retraite, centre de loisirs, association des habitants, etc.,

2. David Sandoz, *Repenser la médiation culturelle en bibliothèque publique : participation et quotidienneté*, Enssib, 2010. En ligne : [www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-48311](http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-48311)

### Convivialité : la bibliothèque, un lieu où on a envie de rester

Le nombre de places assises est un des indicateurs importants pour évaluer la convivialité d'une bibliothèque.

Inaugurée en janvier 2011, la médiathèque Aimé Césaire propose plus de 100 places assises (250 places assises avec les espaces d'animations) pour une surface de 1 100 m<sup>2</sup>. La variété des assises a été travaillée dans le cadre de l'appel d'offres : tabouret, chaise, chauffeuse, banquette deux places, fauteuil multiposition, pouf, banc, tabouret haut, transat bébés, etc. L'idée était de prendre en compte toutes les façons de s'asseoir et de s'installer en bibliothèque et ce, pour tous les publics.

L'agencement des mobiliers est lui aussi important. Pendant l'été 2011, à la faveur de travaux de rénovation (sols et peinture), un travail de réflexion autour de l'implantation des mobiliers a été conduit à la médiathèque Vailland avec comme objectif principal d'améliorer la convivialité du lieu. L'implantation des mobiliers n'a pas été réfléchi uniquement sous le prisme de l'implantation des collections. Des petits coins lecture ont été installés au cœur même des secteurs (adulte, jeune, patrimoine...) et des places assises ont été essaimées à l'intérieur du bâtiment aux endroits les plus agréables (près des baies vitrées, en dehors du passage et des circulations).

toutes les structures collectives qui sont là pour créer, favoriser ou maintenir le lien entre les habitants peuvent être des partenaires potentiels. La mise en place et la conduite régulière des accueils de groupes (jeunes et adultes) permettent de toucher de nouveaux usagers, ou de les fidéliser : accueils de scolaires mais aussi d'instituts spécialisés, d'adultes en recherche d'emploi, de groupes d'alphabétisation...

La proximité de la bibliothèque, physique ou administrative, avec d'autres organismes, facilite souvent les échanges et la conduite de projets communs. Une bibliothèque implantée dans un quartier classé zone urbaine sensible (ZUS) peut par exemple travailler avec des partenaires sur le montage d'un projet CUCS (contrat urbain de cohésion sociale)

et ainsi participer activement au développement et à la vie du quartier, et ce dans le cadre global de la politique de la Ville impulsée par les services de l'État.

Les « petites » bibliothèques sont souvent porteuses d'initiatives originales pour aller à la rencontre des habitants et inciter à la lecture ceux d'entre eux qui ne les fréquentent pas. Ces initiatives passent entre autres par la mise en œuvre d'actions hors les murs, pour que la bibliothèque aille au-devant des usagers, quand les usagers ne viennent pas à elle... : lecture sur la place à côté de la bibliothèque, à la piscine, permanence au centre social, en PMI (protection maternelle et infantile), etc. À ce sujet, l'exemple original de la « Minibib » à Cologne<sup>3</sup>, cette « petite » bibliothèque de 18 m<sup>2</sup> implantée dans différents lieux publics, est intéressant. L'objectif est de faire se rencontrer des populations à faible niveau de lecture et des sélections de livres adaptées aux populations et au lieu dans lequel la « boîte verte » est installée.

Ces actions sont parfois intégrées à des événements structurants de la vie de la commune ou du village, ce qui permet d'en augmenter l'impact sur les habitants : participation à la fête du quartier, à la fête du village, etc. L'ancre de la bibliothèque sur son territoire est une donnée importante. La bibliothèque doit participer à la vie de la cité, elle doit en être l'un des acteurs.

Dans la même démarche, la bibliothèque peut inviter les habitants à participer à des temps forts et fédérateurs : par exemple en organisant un anniversaire festif et convivial (« la bibliothèque souffle sa première bougie ») auquel l'ensemble des usagers et plus largement des habitants sont conviés. Ces événements de partage renforcent les liens entre les habitants et la bibliothèque et aussi entre bibliothécaires et usagers. Il s'agit de moyens simples à mettre en œuvre qui favorisent et développent de manière très concrète les contacts humains et personnalisent les relations entre usagers et bibliothécaires.

### Bourg-en-Bresse : le dispositif des chemins de la Culture

L'objectif du dispositif des chemins de la Culture est de créer sur le territoire de la ville un mouvement, pour inciter les publics habitués ou non des lieux culturels à se rencontrer et favoriser leur cheminement entre les sites et les programmations. Cette idée concerne l'ensemble des acteurs culturels (théâtres, musée, lieux d'expositions, archives, salles de concert, etc., et aussi les bibliothèques de la ville).

Le choix d'avoir des bibliothèques de taille modeste réparties sur le territoire permet de privilégier la proximité avec les habitants, de mettre l'accent sur le maillage du territoire et de travailler avec cette idée de faire cheminer les usagers d'un lieu à un autre. Chacune des trois bibliothèques propose des collections et des services qui sont complémentaires avec ceux proposés dans les deux autres sites. Ainsi, la collection est pensée comme un tout mis à disposition des publics au sein de trois bibliothèques-médiathèques.

Cet objectif se traduit dans l'organisation même du service avec des postes ayant des missions transversales au réseau. Par exemple, le coordinateur des actions culturelles du réseau est chargé de la programmation de l'ensemble des rendez-vous culturels des bibliothèques en lien étroit avec le dispositif des chemins de la Culture.

### Au centre de l'action, l'utilisateur

À travers la mise en œuvre de services diversifiés, ces bibliothèques de taille modeste placent au centre de leur action l'utilisateur. Nombre de constructions ont d'ailleurs intégré cette notion dans leur programme même. L'accent est mis sur la convivialité, l'accessibilité de tous et par tous en prévoyant par exemple une machine à café, des tables à langer les bébés, un nombre important et varié de places assises, des coins ou des espaces d'échanges... Il s'agit souvent de lieux où le silence complet n'est pas appliqué ni mentionné dans le règlement intérieur, des lieux de vie et de sociabilité.

Certes, ces équipements et ces préconisations n'ont rien d'original, et on les trouve, aussi, dans de gros

équipements. Mais ce qui est souvent plébiscité par les usagers de ces bibliothèques de petite taille, c'est la convivialité du lieu, sa « taille humaine », loin des « bibliothèques cathédrales », trop grandes et intimidantes.

Les bibliothèques de taille modeste sont souvent des lieux où l'autonomie des usagers n'a pas été poussée à son paroxysme. L'accompagnement par le personnel est quasi systématique et une plus-value plébiscitée par les usagers qu'il convient de conserver.

La petite taille de la bibliothèque favorise donc son accessibilité, et les habitants « osent » plus facilement y pénétrer. Ils y sont souvent très attachés (« ma bibliothèque »), parce qu'il s'agit d'un équipement proche de chez eux, dans lequel ils peuvent se rendre facilement et rapidement, un lieu de sociabilité, de rencontres, une agora. Ils ne s'y rendent d'ailleurs pas seulement pour les collections, ni même pour les services qu'elle offre, mais tout simplement pour se donner rendez-vous, se retrouver, être entourés, rencontrer d'autres personnes... Les fonctions bibliothéconomiques disparaissent, ou à tout le moins perdent de leur importance, mais peut-on regretter pour autant et dès lors qu'on ne se trouve plus dans une bibliothèque ? Rien n'est moins sûr.

Les bibliothécaires, eux aussi, sont connus et reconnus facilement par les usagers. Plus encore que dans les « grandes » bibliothèques, le personnel en nombre plus restreint peut être proche des usagers, plus accessible, ce qui favorise les relations et les « humanise » – comme si elles pouvaient ne pas être humaines ! Les grandes bibliothèques créent des avatars afin de personnaliser les bibliothécaires ; à l'inverse, les petites structures peuvent miser sur des bibliothécaires « en chair et en os », clairement identifiés. Cette familiarité favorise et renforce, à rebours de l'inquiétude précédemment exprimée, la mise en œuvre de la principale mission des bibliothécaires, qui est d'assurer la médiation entre les collections et services d'un côté et l'utilisateur de l'autre.

En plaçant l'utilisateur au centre, ces bibliothèques de proximité participent à leur façon et avec leurs moyens à la lutte contre l'effritement du lien so-

3. [www.enssib.fr/breves/2011/08/24/la-minibib-petite-bibliotheque-verte-primee-a-cologne](http://www.enssib.fr/breves/2011/08/24/la-minibib-petite-bibliotheque-verte-primee-a-cologne)

cial, les exclusions, la fracture sociale, bref à tout ce qui éloigne les individus d'une même communauté les uns des autres. Elles favorisent le vivre ensemble en proposant un bâtiment de taille modeste, avec des espaces communs souvent non distincts mêlant les publics. Elles développent, presque par la force des choses, des espaces et des services intergénérationnels.

La participation des habitants est souvent une donnée importante de l'activité de ces bibliothèques. Le bénévolat est une des facettes principales de cette participation, même si ce n'est pas la seule. De nombreuses « petites » bibliothèques fonctionnent grâce aux bibliothécaires bénévoles qui, la plupart du temps, interviennent dans la bibliothèque de leur commune, de leur village.

De plus, ces bibliothèques de taille modeste peuvent appliquer plus « naturellement » que les plus gros équipements les principes de la démocratie participative. Les usagers et les partenaires locaux s'impliquent

dans des projets communs, voire les impulsent au sein de la bibliothèque, qui est alors un lieu de rencontre et de convergence. Les choix faits par celle-ci peuvent prendre en compte de manière plus directe, plus immédiate et plus volontariste les besoins, les attentes, voire les récriminations des usagers, plus proches et donc plus enclins à s'exprimer.

Les bibliothécaires, tout en veillant à ne pas tomber dans les écueils du clientélisme ou du communautarisme, à ne pas favoriser outrageusement telle ou telle catégorie de la population, voire telle ou telle personne, aux dépens de l'ensemble des publics, effectifs ou potentiels, peuvent se montrer plus à l'écoute et personnaliser l'offre documentaire et de service en fonction de la demande et des usagers. De ce fait, en s'impliquant dans les enjeux propres au territoire sur lequel elles sont implantées (lutte contre les incivilités, l'isolement, la délinquance, etc.), ces bibliothèques s'engagent dans une démarche citoyenne globale, qui permet, aussi, de

rompre avec le sentiment trop souvent répandu et déploré d'une trop grande distance de l'établissement vis-à-vis du citoyen.

## Conclusion

La pérennité des services publics de proximité est un enjeu fort de notre société<sup>4</sup>. Leur développement ou leur maintien permet de garantir l'égalité des citoyens, égalité tout d'abord en terme d'accessibilité mais aussi en terme de qualité du service rendu. La coexistence de bibliothèques de taille modeste à côté de grandes structures est une des conditions pour garantir le développement de la lecture publique sur le territoire français. ●

Février 2012

---

4. « Manifeste des élus locaux pour des services publics de proximité équitables et performants », 2004 : [www.ville-et-banlieue.org/doc/manifeste\\_spp\\_14o4o4.pdf](http://www.ville-et-banlieue.org/doc/manifeste_spp_14o4o4.pdf)